



## PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction Régionale de  
la Jeunesse, des Sports et  
de la Cohésion Sociale  
Hauts-de-France

Lille, le 14 avril 2020

Pôle des politiques  
sociales

Affaire suivie par :  
Maud Allanic

<b>Compte-rendu réunion de coordination régionale aide alimentaire COVID 19 7 avril 2020</b>
--

Annexe : liste des participants

<b>Introduction</b> .....	2
➤ Emilie Mamcarz, Directrice régionale adjointe de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Hauts-de-France .....	2
➤ Rodolphe Dumoulin, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.....	2
<b>1. Présentation du cadrage national de l'aide alimentaire dans le cadre du COVID19</b> , Maud Allanic, référente aide alimentaire, DRJSCS Hauts-de-France.....	3
➤ Rappel des éléments d'information transmis depuis le début de la crise sanitaire .....	3
➤ Eléments de cadrage national.....	3
<b>2. Tour de table : état des lieux de l'activité et recensement des difficultés et des besoins</b> .....	4
➤ Banques alimentaires.....	4
➤ Restaurants du cœur.....	5
➤ Croix rouge française .....	5
➤ Secours populaire français.....	6
➤ Secours catholique .....	7
➤ ANDES .....	8
➤ UDCCAS .....	8
➤ URIOPSS .....	9
<b>Conclusion</b> .....	10
➤ Rodolphe Dumoulin, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.....	10
➤ Emilie Mamcarz, Directrice régionale DRJSCS Hauts-de-France.....	10

## Introduction

### ➤ **Emilie Mamcarz, Directrice régionale adjointe de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Hauts-de-France**

La directrice régionale adjointe remercie les participants pour leur participation à cet échange et leur mobilisation essentielle dans ce contexte de crise sanitaire. Elle rappelle que cette réunion a pour objet de préciser les éléments de **cadre national** de l'aide alimentaire dans le cadre du COVID19 et de faire un **point de situation** sur l'activité des opérateurs (tant au niveau distribution qu'au niveau des approvisionnements), leurs difficultés (en termes d'approvisionnements, de logistique, de lieux de stockage, et tout autre élément de vigilance) et leurs besoins.

Elle précise qu'au niveau régional, la DRJSCS :

- assure une veille sur l'état des lieux de l'activité et remercie les opérateurs pour les informations transmises, notamment dans le cadre des réunions de coordination départementales.
- fait un point de situation hebdomadaire avec la préfecture et la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts (DRAAF) sur la question des approvisionnements
- diffuse les recommandations nationales relatives à l'aide alimentaire

Emilie Mamcarz revient sur la mise en place au niveau régional de la **réserve sociale** par la FAS et l'URIOPSS et la **réserve civique** s'interroge sur le nombre important de volontaires inscrits et le peu de remontées de besoins des associations. Elle appelle les opérateurs à exprimer leur avis sur la question et à expliquer leurs éventuelles réserves, tant sur la réserve sociale au niveau régional que la **réserve civique** au niveau national.

Enfin, Emilie Mamcarz apporte une précision concernant le **dispositif des titres services** mis en place par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL). Il s'agit d'un dispositif destiné aux personnes sans domicile et sans ressources (personnes à la rue, en campements ou bidonville, à l'hôtel, ou en structure d'hébergement) leur permettant d'accéder à de l'alimentation et des biens de première nécessité. Les titres services vont être distribués par les associations identifiées par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS).

### ➤ **Rodolphe Dumoulin, Commissaire à la lutte contre la pauvreté**

Le Commissaire rappelle qu'un besoin de **coordination régionale** avait été exprimé lors de la dernière réunion du groupe de travail « alimentation » piloté dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Cette coordination régionale intervient plus rapidement que prévu et n'a jamais été autant nécessaire, face au contexte de la crise sanitaire.

Rodolphe Dumoulin retient trois mots clés dans ce contexte exceptionnel :

- **Continuité** : la continuité des services est indispensable pour les plus fragiles
- **Protection** : la continuité de service ne peut pas se faire au détriment de la santé des équipes
- **Transparence** : dans le respect de la spécificité associative de chacun, nécessité d'être le plus transparent possible sur la réalité de l'activité de chacun de manière à pouvoir identifier les zones qui ne seraient plus couvertes pour faire jouer la solidarité entre tous. La transparence doit être faite aussi sur les besoins de chacun (approvisionnement, ressources bénévoles, logistique, transports...) afin que l'Etat puisse les traiter et mobiliser des moyens exceptionnels. Rodolphe Dumoulin invite les opérateurs à faire remonter leurs besoins aux têtes de réseau nationales.

## 1. Présentation du cadrage national de l'aide alimentaire dans le cadre du COVID19, Maud Allanic, référente aide alimentaire, DRJSCS Hauts-de-France

### ➤ Rappel des éléments d'information transmis depuis le début de la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire, plusieurs messages et recommandations officielles ont été diffusés aux opérateurs de l'aide alimentaire par la DRJSCS. Tout d'abord il a été précisé que les dernières décisions gouvernementales (passage en stade 3) ne devaient pas conduire à une interruption de la distribution d'aide alimentaire en direction des personnes les plus vulnérables. Les opérateurs de l'aide alimentaire ont ainsi été invités à appliquer et respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières. Ils ont par ailleurs été destinataires des préconisations officielles du Ministère de la santé concernant la conduite à tenir pour les employeurs ayant des personnels salariés/bénévoles en contact direct avec le public, transmises par la DRJSCS.

Enfin, plusieurs informations ont été envoyées aux opérateurs pour leur venir en appui : mise en place d'une permanence téléphonique pour répondre à leurs questions, envoi des préconisations pour l'élaboration du plan de continuité d'activité (PCA), mise en place de la réserve sociale et de la réserve civique pour un renfort en bénévoles, pistes d'approvisionnement locales possibles (restauration collective, SOLAAL, ANDES...).

### ➤ Eléments de cadrage national

Instruction du 27 mars sur la prise en charge et le soutien des personnes précaires face au Covid19 : dispositions spécifiques sur l'aide alimentaire	Communiqué de presse de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la santé et des solidarités
Ce qu'il faut en retenir	
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Les dons et la collecte de denrées alimentaires sont élargis à titre exceptionnel à toutes les associations et non plus aux seules associations habilitées au titre de l'aide alimentaire.</b> Les contrôles seront levés tant que durera l'épidémie.</li><li>✓ <b>Approvisionnements :</b> l'Etat se charge de coordonner au niveau national et au niveau déconcentré la mise à disposition des stocks proposés par une série de <b>nouveaux donateurs</b> : CROUS, restaurateurs ; industriels, cuisines centrales, ... Les moyens habituellement mobilisés par l'Etat via le FEAD et les crédits pour les épiceries sociales sont évidemment maintenus pendant la crise (30% des volumes de l'aide alimentaire).</li><li>✓ <b>Consignes sanitaires :</b> l'ensemble des structures mobilisées devront veiller au <b>respect strict</b> des consignes sanitaires et de sécurité, pour protéger autant les bénéficiaires que les bénévoles et le personnel (application des gestes barrière et de sécurité sanitaire, lavage des mains). Réorganisations nécessaires :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Faire appel à des bénévoles sans critère de vulnérabilité</li><li>○ Les modalités de distribution pourront à ce titre être adaptées, notamment<ul style="list-style-type: none"><li>▪ en allongeant les créneaux d'ouverture</li><li>▪ en utilisant dans la mesure du possible des locaux plus grands</li><li>▪ en prévoyant la préparation à l'avance de colis pour diminuer le temps de présence sur place.</li></ul></li></ul></li><li>✓ <b>Les actions de distribution bénéficieront de dérogations aux mesures de restriction à la circulation.</b> En revanche, pas d'attestation spécifique<ul style="list-style-type: none"><li>○ Les bénévoles doivent cocher la case « assistance aux personnes vulnérables »</li><li>○ Les bénéficiaires doivent cocher la case « achats de première nécessité »</li><li>○ Pour les publics précaires dans l'impossibilité de produire une attestation justifiant leur déplacement : une tolérance est demandée</li></ul></li><li>✓ <b>Renforts en bénévoles :</b> pour soutenir l'activité des associations et des structures d'aide alimentaire, le Gouvernement et les associations ont appelé à la mobilisation bénévole des Français. Sur <a href="http://jeuxaider.gouv.fr">jeuxaider.gouv.fr</a>, toute personne qui souhaite se porter volontaire pour intégrer la réserve civique et participer aux distributions d'aide alimentaire proche de chez elle. La mobilisation de la réserve sociale à travers les étudiants en travail social volontaires viendra également soutenir l'activité des associations et des structures sociales.</li><li>✓ Une <b>surveillance accrue des lieux de stockage</b> des denrées est également demandée aux préfets pour éviter toute recrudescence des actes de vol.</li><li>✓ Si un territoire n'est plus pourvu en aide alimentaire du fait de la fermeture d'une structure il faut mettre en place un point de distribution gratuit en lien avec collectivité.</li><li>✓ Les <b>dispositifs de soutien à l'activité des entreprises</b> mises en place de façon exceptionnelle par le Gouvernement seront aussi <b>ouverts aux associations</b> et notamment aux associations d'aide alimentaire.</li><li>✓ Les Caisses d'allocations familiales pourront par ailleurs débloquer pour les familles qui en font la demande une <b>aide financière individuelle d'urgence</b>, leur permettant de subvenir à leurs besoins</li></ul>	

## 2. Tour de table : état des lieux de l'activité et recensement des difficultés et des besoins

L'ensemble des associations et structures participantes font part des éléments suivants :

### ➤ Banques alimentaires

#### ❖ Banque alimentaire du Nord

##### Activité :

- Activité de la banque alimentaire : la BA n'a pas cessé son activité depuis le début de la crise. Dès le 18 mars, un plan de continuité d'activité et une procédure ont été mise en place pour garantir la sécurité des salariés et des bénévoles. Aujourd'hui, seuls deux salariés ont souhaité prendre congé ou faire du télétravail. Le travail est exclusivement réalisé par des salariés, dans la mesure où les bénévoles sont restés en confinement. La banque alimentaire est en contact journalier avec la DDCS et la Préfecture du Nord pour faire le point sur les difficultés et les structures qui ont cessé leur activité. En résumé, pas de difficultés particulières. La BA est en mesure de mettre en place un service de dons alimentaires en 24h ou 48h maximum.
- Activité des structures partenaires : sur les 160 associations partenaires, 80% continuent leur activité. Les structures ayant cessé leur activité ont été remplacées par trois CCAS qui ont pris la relève. La banque alimentaire distribue des denrées à quatre nouvelles associations non habilitées. L'université de Lille a fait appel à la BA pour palier la fermeture de trois épiceries solidaires destinées aux étudiants.

**Approvisionnement** : une hausse des propositions de dons de denrées émanant de restaurateurs, de collèges, d'établissements d'enseignement, de la restauration collective, a été constatée la première semaine. A ce jour, il n'y a pas de difficultés au niveau de l'approvisionnement.

**Matériel de protection** : réception la semaine dernière de masques par la DDCS. Attente d'un contingent à venir de matériel de sécurité (masques, gants et gel hydro alcoolique) par la Fédération française des banques alimentaires (FFBA).

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : BA59 n'a pas souhaité faire appel à cette solution car il y a suffisamment de salariés opérationnels sur le terrain.

#### ❖ Banque alimentaire de la Somme (représente également les BA 02, 60 et 62).

**Banque alimentaire de l'Aisne** : réouverture le 30 mars. Les activités de ramasse et de distribution ont été reprises.

**Banque alimentaire de l'Oise** : dans un premier temps la BA 60 avait envisagé de fermer totalement pendant deux semaines entre le 23 mars et le 2 avril. L'activité n'a finalement été interrompue que du 23 au 27 mars. L'activité de ramasse dans les GMS est arrêté depuis le 17 mars et ne reprendra que le 27 mars. La ramasse auprès des industriels est maintenue. Dans l'Oise comme dans la Somme, des denrées ont été obtenues suite à la fermeture des collèges.

**Banque alimentaire du Pas-de-Calais** : arrêt d'activité durant une semaine. La BA a repris son activité. Elle n'a pas de difficultés d'approvisionnements et est bien dotée en produits surgelés.

**Banque alimentaire de la Somme** : activité arrêtée totalement du 17 au 24 mars. Seule l'activité de distribution a été reprise avec une réorganisation : accueil de trois partenaires seulement chaque matin et établissement d'un planning de distribution qui vaut jusqu'au 7 avril 2020. L'activité de ramasse a été reprise dans les GMS le 30 mars sur Amiens et périphérie mais abandon des ramasses dans les boulangeries et petits commerces. Tous les effectifs actuels ne sont pas à nouveau opérationnels. 10 associations partenaires ne s'approvisionnent plus auprès de la BA depuis le début du confinement. En revanche la BA approvisionne trois nouveaux partenaires non habilités (idem pour le PDC et l'Oise). La BA a bénéficié de 200 masques chirurgicaux remis par la DDCS80. De manière générale pour les BA représentées : manque de gants et de masques.

➤ **Restaurants du cœur**

❖ **Restaurants du cœur Nord**

**Activité** : Les Restaurants du cœur (RC) sont traditionnellement fermés de la mi-mars à mi-avril. Cette année fermeture prévue du 16 mars au 6 avril. Il a été décidé d'arrêter l'activité maraude. La distribution de sachets a recommencé le 19 mars. 16 centres ont ouvert cette semaine et 23 centres seront ouverts la semaine prochaine. 420 repas ont été distribués : c'est le double voire le triple de ce qui se fait habituellement. Arrêt des ramasses pour protéger les bénévoles mais reprise la semaine dernière. 30% des bénévoles ont une moyenne d'âge de 70 ans. Sur la soixantaine de salariés, la moitié est en garde d'enfants ou au chômage partiel.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : pas de manque de bénévoles car beaucoup de jeunes volontaires arrivent. N'ont pas souhaité faire appel à la réserve civique.

**Lieux de stockage** : pas de problème de vols, les lieux de stockage sont sécurisés.

❖ **Restaurants du cœur de la Somme** (représente les trois autres départements)

**Activité** : Les Restaurants du cœur étaient en période de trêve donc l'activité vient de redémarrer. Les accueils de jour de Dunkerque, Amiens et Château d'eau ont ré-ouvert mais pas ceux de la côte d'Opale. Un point sera fait vendredi à la fin de cette semaine de reprise pour identifier les problématiques rencontrées (capacité à faire des colis, attitude des personnes accueillies, respect des consignes sanitaires...). Des ramasses sont faites pour pallier le manque de fruits et légumes.

**Approvisionnement** : pas de difficultés d'approvisionnement

**Lieux de stockage** : pas de difficultés au niveau des trois départements, les lieux sont sécurisés.

**Logistique** : pas difficultés. Flotte suffisante de camions appartenant aux RC.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : les RC n'ont pas fait appel à la réserve civique car une campagne d'appel a été réalisée au niveau national et a permis de combler le manque de bénévoles aux RC.

**Matériel de protection** : aucune difficulté. Les RC sont bien dotés en masques, lunettes, tabliers, gants, et gel.

➤ **Croix rouge française**

❖ **Croix rouge française de l'Aisne**

**Activité** : Les 10 unités d'aide alimentaire sont ouvertes. A Vervins en revanche, en raison du nombre de bénévoles très restreint et âgés de plus de 70 ans, l'unité est fermée mais un système de distribution de colis d'urgence a été mis en place à la demande des personnes. Fermeture également à Laon mais les denrées stockées ont été distribuées au CCAS qui a les a déposées dans les locaux des Restaurants du cœur, le CCAS et des bénévoles volontaires en assurent la Rouge distribution. A Guise (unité d'aide alimentaire de St Quentin), réouverture prévue le 15 avril. Globalement, la Croix rouge estime que les bénévoles participent de manière satisfaisante aux distributions et pour la Croix rouge, les besoins en aide alimentaire sont assurés.

**Particularité** : « Croix rouge chez vous » : les personnes passent leur commande au siège de la Croix Rouge, transmises aux unités locales, les commandes sont livrées à domicile après une prise de contact téléphonique visant à apporter une aide appropriée à la situation de ces personnes qui ne sont pas habituellement bénéficiaires de l'aide alimentaire.

**A noter** : grand travail de partenariat avec réalisé avec CCAS et UTAS.

**Approvisionnement** : dans la mesure où la banque alimentaire de l'Aisne a ré-ouvert, il ne devrait plus y avoir de difficultés d'approvisionnement selon la Croix Rouge. Les unités locales de la CRF sont retournées chercher des denrées auprès de la BA. A Château Thierry, il y a six semaines de stocks en réserve. A Tergnier en revanche, il n'y a plus que trois semaines d'avance mais la ré-ouverture de la banque alimentaire devrait permettre de compenser cette baisse du stock.

**Matériel de protection** : manque de masques et de protection pour les bénévoles des unités locales. La croix rouge dispose de stocks de masques périmés depuis 2014 distribués mais a des doutes sur de la qualité de protection de ces masques.

**Bénévolat (réserve sociale / civique) :** un volontaire s'est proposé à Saint Quentin mais pas de besoin identifié pour la Croix rouge.

❖ **Croix rouge française du Nord :**

**Activité :** l'activité de maraudes est maintenue. La distribution a été réorganisée pour répondre aux gestes barrières mais la plus grande difficulté réside dans le respect de la distanciation de 1 mètre entre les personnes quand 50 personnes sont dans la file d'attente. Les personnes isolées reçoivent des paniers solidaires. C'est une activité complémentaire de l'aide alimentaire.

**Bénévolat (réserve sociale / civique) :** les bénévoles âgés et ayant des problèmes de santé ne sont plus mobilisés. La CRF a mis en place une plateforme pour collecter des propositions de bénévolat sur l'ensemble de la France. La CRF n'a donc pas fait appel à la réserve civique.

**Lieux de stockage :** pas de problèmes de vols.

**Matériel de protection :** à ce jour les équipes disposent encore d'équipements mais les stocks seraient en train de s'étioler progressivement sans perspective claire de réapprovisionnement.

➤ **Secours populaire français**

❖ **Secours populaire français du Nord**

**Activité :** la première semaine a été compliquée. Le SPF s'est réorganisé. Aujourd'hui sur 60 comités, 42 sont en activité. Un soutien alimentaire est apporté à 13 300 familles. A Lille, un système de livraison sur rdv a été mis en place. Les maraudes quotidiennes pédestres ou avec le Solidaribus sur Lille n'ont pas repris pour l'instant mais le SPF reste mobilisé en fournissant des denrées à la CMAO et en maintenant un contact téléphonique avec certaines personnes à la rue.

Une baisse de la fréquentation a été constatée au début du confinement, les bénéficiaires n'osant plus sortir, mais les sollicitations des familles dans le besoin sont de nouveau en augmentation. Très souvent le SPF va au-devant des personnes en les informant des points de distribution et vont chez eux. Un surplus d'activité est à noter à Calais et Grand Synthe pour l'aide apportée aux migrants.

**Approvisionnement :** difficultés pour obtenir les produits. Point de vigilance sur les denrées du FEAD : les règles de distribution étant bousculées dans le cadre de la crise sanitaire, il est demandé à l'Etat d'intervenir auprès de FranceAgriMer pour qu'une souplesse soit réalisée dans les contrôles qui seront effectués à la sortie de crise.

**Bénévolat (réserve sociale / civique) :** pas de difficultés, beaucoup de bénévoles

**Matériel de protection :** 500 masques ont été fournis par la DDCS mais ce n'est pas suffisant (cela représente à peine 6 masques par comité). Une demande de soutien de la part de l'Etat est exprimée.

**Difficulté financière :** aujourd'hui la fédération du nord fait face à un manque de 350 000 euros faute de rentrées d'argent habituelles du fait de la crise. Un soutien de l'Etat est sollicité

❖ **Secours populaire du Pas-de-Calais**

**Activité :** le SPF s'est réorganisé. Depuis la première semaine de confinement, cinq zones sont opérationnelles pour la distribution : Arras, Sallaumines, Air sur la Lys, Etaples et Calais. 45 structures sont ouvertes sur 50. Plus de 300 demandes supplémentaires ont été enregistrées suite à l'annonce du confinement et cette hausse perdure. Constat de la précarisation d'une partie de la population. Gratuité totale des distributions.

**Point de vigilance :** zone non couverte sur le montreuillois. Nécessité de trouver un point de chute pour assurer une distribution d'aide alimentaire.

⇒ Réponse de l'UDCCAS 62 : proposition de mise en contact pour trouver une solution avec le CIAS du haut pays du Montreuillois.

**Approvisionnements :** les stocks sont en train de diminuer fortement car les demandes augmentent.

**Matériel de protection :** aucun masque disponible. Une dotation de gel et de gants est assurée depuis lundi par le réseau national.

**Difficultés financières** : nouvelles charges liées au coût des déplacements. Inquiétudes sur le long terme.

**Logistique** : manque de véhicules frigorifiques. Les locations sont quasiment impossibles. Recherche de partenariats d'entreprise pour prêt ou financement de camions véhicules de transports frigorifiques.

#### ❖ **Secours populaire français de l'Aisne**

**Activité** : toutes les structures poursuivent leur activité d'aide alimentaire. Mise en place d'une gratuité totale. Hausse de la distribution de colis d'urgence.

**Approvisionnements** : si la situation perdure, il y aura des difficultés en ce qui concerne les denrées non périssables.

**Matériel de protection** : manque de produits de sécurité.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : pas de difficultés, les bénévoles sont tous présents.

#### ❖ **Secours populaire de la Somme**

**Activité** : l'ensemble du comité départemental fonctionne dans le respect des règles sanitaires. La distribution s'est poursuivie depuis le début du confinement avec des bénévoles en nombre réduits. La fréquentation a diminué à Amiens du fait de la mise en œuvre d'une distribution sur rdv d'un quart d'heure (de fait, moins de bénéficiaires sont reçus). Le SPF privilégie les familles ayant un reste à vivre très bas.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : quelques bénévoles nouveaux sont arrivés via France bénévolat et l'appel à bénévolat lancé sur les réseaux sociaux. Les nouveaux bénévoles sont accompagnés par des bénévoles expérimentés.

**Approvisionnement** : les denrées du FEAD diminuent. Aide des commerçants traditionnels, des collèges et des restaurants.

**Matériel de protection** : le SPF va solliciter la DDCS pour bénéficier de masques au même titre que la banque alimentaire.

#### ➤ **Secours catholique**

#### ❖ **Secours catholique du Nord (Cambrai)**

**Activité** : dès le début du confinement, fermeture des locaux et de l'activité et mise en place d'une cellule d'urgence. Un n° de téléphone a été transmis aux travailleurs sociaux et aux UTPAS pour répondre aux situations d'urgence individuelles. Le Secours catholique a dégagé des fonds pour délivrer des **chèques services**. Dans le Nord, ces chèques services sont déployés dans quatre arrondissements.

**Point de vigilance** : problématique dans les zones rurales où des petits commerçants refusent les chèques services (sachant que les personnes ne peuvent pas se déplacer). Le SC essaie de travailler avec ces commerçants pour qu'ils acceptent de prendre les chèques services.

**Matériel de protection** : déplacement à domicile sans protection. Besoin de masques.

#### ❖ **Secours catholique du Nord (Dunkerque et Lille)**

**Activité** : fermeture des 40 lieux physiques d'accueil. L'aide alimentaire est assurée par le biais des **chèques services**. Une coordination a été mise en place avec les acteurs sociaux locaux. L'activité a été multipliée par trois : hausse des demandes de publics nouveaux précarisés notamment du fait de la crise sanitaire (auto-entrepreneurs dont l'activité s'est arrêtée).

**Point de vigilance** : nécessité de repérer et aller au-devant des migrants présents sur le littoral et des personnes sans papier qui n'osent pas sortir, pour faire leurs courses ou faire de l'aide à domicile.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : réduction du réseau des bénévoles. 80 bénévoles actifs sur 800. La réserve civique n'est pas mobilisée car il n'y a pas assez de bénévoles expérimentés pour former et encadrer. Pour le Secours catholique, le manque de matériel de protection n'incite pas à recourir à de nouveaux bénévoles.

#### ❖ **Secours catholique de l'Oise**

**Activité** : distribution de chèques services. Une veille départementale pour identifier les structures d'aide alimentaire opérationnelles dans le département et orienter les personnes en besoin vers ces structures.

##### ➤ **ANDES**

#### ❖ **ANDES Nord Pas de Calais**

**Activité** : la quasi-totalité des épiceries sont restées ouvertes. Une réorganisation a été mise en place et des colis d'urgence gratuits sont désormais également proposés. Les épiceries fermées sont principalement des épiceries étudiantes. Le chantier d'insertion à Lomme a connu deux jours de flottement suite au droit de retrait exercé par des salariés, qui sont depuis revenus travailler.

Point de vigilance : besoin de coordination. Lien avec la cellule de crise du secours populaire.

**Approvisionnements** : l'ANDES livre des fruits et légumes à l'ensemble des partenaires de l'aide alimentaire, qu'ils soient adhérents ou non à l'ANDES. Beaucoup de produits ont été distribués pour les migrants de Grande-Synthe.

**Bénévolat (réserve sociale / civique)** : un appel à bénévolat avait été lancé avant la mise en place de la réserve civique. Quelques bénévoles se sont manifestés. Les équipes n'ont pas fait appel à la réserve civique en raison du manque de matériel de protection carelles ne sont pas en mesure de protéger leurs propres bénévoles.

**Difficultés financières** : le chiffre d'affaires est assuré par la vente de produits mais du fait de la hausse de la distribution de produits gratuits, cela risque d'engendrer des problèmes financiers.

#### ❖ **ANDES Picardie**

**Activité** : 80% des structures sont toujours en activité. Le mode de fonctionnement a été ajusté : des produits sont proposés sous forme de colis et de « drive ». Le courage et la volonté des équipes sont salués.

**Approvisionnements** : nécessité de trouver de nouvelles sources d'approvisionnements du fait à la fois des baisses d'approvisionnements à de l'augmentation de la fréquentation des publics. Des liens sont engagés avec des acteurs comme SOLAAL pour trouver des solutions d'approvisionnement.

**Difficultés financières** : les structures utilisent les réserves annuelles pour acheter des denrées, ce qui engendrera des difficultés financières à la sortie de crise.

**Matériel de protection** : manque de masques dans les épiceries.

##### ➤ **UDCCAS**

#### ❖ **UDCCAS du Pas-de-Calais**

**Activité** : très grande mobilisation de l'ensemble des associations. Dans les communes où il n'y a pas de CCAS, grande mobilisations des communes et du personnel de mairies. Les CCAS sont très mobilisés pour assurer l'aide alimentaire en complémentarité des associations.

Il n'y a pratiquement plus de distribution de colis du fait de la coopération avec les associations mais des chèques services sont distribués. Par ailleurs, des ports de courses sont organisés par les élus et les personnels des CCAS ainsi que des secours d'urgence dans certains secteurs.

A noter : beaucoup de CCAS ont abandonné les barèmes instaurés afin que toutes les familles qui le demandent puissent être aidées (notamment pour les familles nouvellement précarisées du fait de la crise). Demande croissante de publics non habitués aux guichets CCAS.

Point de vigilance : zones rurales non couvertes. Nécessité d'aller au-devant des populations isolées.

**Matériel de protection** : Manque de matériel de protection. Certains personnels des équipes d'aide à domicile, qui se déplacent sans masque, sont en difficultés



## ❖ UDCCAS du Nord

**Activité** : grande réactivité des associations et de la banque alimentaire. En moins de 24h, une distribution de colis a pu être assurée grâce à la réactivité de la banque alimentaire. La solidarité des acteurs sur les territoires est saluée. Forte hausse des demandes d'aide alimentaire. Les portages de repas ont doublé pour les seniors.

Point de vigilance : nécessité d'avoir une **lisibilité de l'activité sur les territoires** pour identifier les structures ouvertes et fermées. Il serait utile que la cartographie régionale de l'aide alimentaire existante identifie les structures ouvertes afin de pouvoir réorienter les personnes.

**Matériel de protection** : Les CCAS sont ouverts et répondent à des problématiques d'urgence (pas uniquement pour l'aide alimentaire) mais devraient être équipés pour mener à bien leur missions, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les agents d'accueil n'ont aucun matériel de protection, ce qui est jugé problématique.

**Difficultés financières** : de plus en plus de publics sont précarisés, notamment du fait de la crise sanitaire. Forte augmentation des demandes d'aide alimentaire et notamment des chèques services. Quid de la conséquence budgétaire pour les CCAS ? Est-ce que le dispositif de titres services prévu par la DIHAL pourrait être complété par un dispositif pour un public plus large qui pourrait être proposé aux CCAS ?

**Interrogation sur le dispositif des aides individuelles de la CAF.** Questionne la CAF depuis le 1<sup>er</sup> avril. Aucune information sur les modalités d'octroi et de demande de ces aides.

En conclusion, l'UDCCAS59 invite les structures qui travaillent dans le Nord à ne pas hésiter à la contacter et rappelle que l'UDCCAS est active pour faciliter la mise en réseau. Coordination des CCAS : mise à disposition d'agents, de véhicules, de camions frigorifiques. Ne pas hésiter à solliciter l'UDCCAS.

### ➤ URIOPSS

L'URIOPSS recense quatre enjeux :

- ✓ **Réserve sociale**: ne pas hésiter à revenir vers la FAS et l'URIOPSS si questions sur la réserve sociale. Constat d'une multiplicité des plateformes, ce qui ne pose pas de difficultés dans la mesure où des solutions existent et sont connues.
- ✓ **Coordination territoriale** : l'URIOPSS et plusieurs fédérations ont interpellé l'Etat (ARS, DRJSCS, Dir PJJ, DDCS) et les conseils départementaux pour proposer la mise en place d'une **coordination inter institutionnelle** au niveau régional voir au niveau départemental. Le but serait de pouvoir échanger à propos de situations qui demandent une coordination interinstitutionnelle ou aborder des situations pour lesquelles il n'y a peu de réponses aux problématiques identifiées. L'idée serait de permettre des dynamiques territoriales pour favoriser des réponses communes : ex : commandes groupées de masques....
- ✓ **Repérage des initiatives**: l'URIOPSS souhaite repérer les initiatives existantes sur les territoires (ex : Croix rouge chez vous, productions de masques). L'objectif est de partager une veille et les alertes. Ne pas hésiter à contacter URIOPSS pour mise en réseau.
- ✓ **Lisibilité**. l'URIOPSS assure une diffusion d'informations qu'elle souhaite la plus lisible et exhaustive possible. L'URIOPSS peut faire le relais des informations et appelle donc les opérateurs à ne pas hésiter à la contacter.

## Conclusion

### ➤ Rodolphe Dumoulin, Commissaire à la lutte contre la pauvreté

- ⇒ **Protection** : il serait opportun de pouvoir s'appuyer sur une stratégie de déploiement claire et homogène des matériels de protection apportée par le niveau national.
- ⇒ **Couverture territoriale**. Globalement l'activité d'aide alimentaire semble maintenue grâce à la mobilisation des acteurs et leur ingéniosité. Sur les territoires qui ne seraient pas couverts par les distributions habituelles, il pourrait être intéressant de déployer des chèques services. Cette hypothèse est actuellement envisagée par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DILPEJ). Des aides financières sont également possibles via les aides financières des CCAS ou encore le dispositif d'aide financière individuelle des CAF. Il ne faut pas hésiter à orienter les publics qui peuvent être éligibles (familles allocataires) vers les CAF.
- ⇒ **Réserve civique** : constat d'une réticence à faire appel à de nouveaux bénévoles via la réserve civique, les opérateurs privilégiant l'appel à bénévoles au sein de leurs propres réseaux. Mais le Commissaire invite tout de même les acteurs à réfléchir à la réserve civique car elle est mobilisable et peut apporter des solutions complémentaires.
- ⇒ **Impact financier** : cette crise induit de multiples difficultés de fonctionnement qui ont un impact financier pouvant fragiliser les structures. C'est pourquoi la DGCS a interrogé les réseaux nationaux pour identifier les difficultés et les surcoûts liés à cette crise pour trouver des solutions. Le commissaire appelle les acteurs à solliciter les réseaux nationaux pour objectiver les besoins.

### ➤ Emilie Mamcarz, Directrice régionale DRJSCS Hauts-de-France

- ⇒ **Sur les masques** : à ce jour, beaucoup d'initiatives et de réponses non coordonnées. Les choses sont en train de se stabiliser pour apporter des éléments de réponses harmonisées et consolidées.
- ⇒ **Réserve de bénévoles** : précision sur la réserve sociale : les travailleurs sociaux et étudiants en formation de travail social ont aussi été aussi mobilisés, ce qui peut répondre au souhait des structures d'avoir des bénévoles formés et expérimentés. Les CCAS peuvent aussi également mobiliser les réserves sociale et citoyenne
- ⇒ **Repérage des personnes** : émergence de nouveaux publics précarisés qui nécessite de nouvelles formes adaptées d'aide alimentaire. Les bailleurs sociaux et des gardiens d'immeuble ont peut-être un rôle à jouer en matière de repérage.
- ⇒ **Approvisionnement** : une vigilance sera maintenue sur les sources d'approvisionnement
- ⇒ **Coordination** :
  - Coordination nécessaire des acteurs et pertinence de l'échelon départemental en lien avec les DDCS et les UDCCAS.
  - Connaissance des territoires : la cartographie régionale de l'aide alimentaire est régulièrement actualisée sur la base des informations transmises à la DRJSCS.a
- ⇒ **Enjeux financiers** : l'Etat reviendra vers les structures concernant les besoins financiers.

Il est proposé qu'une nouvelle réunion soit organisée sous 15 jours dans le même format  
Ne pas hésiter à envoyer compléments d'infos à [maud.allanic@jscs.gouv.fr](mailto:maud.allanic@jscs.gouv.fr)

Annexe : liste des participants

DRJSCS	Emilie Mamcarz Maud Allanic,
Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté	Rodolphe Dumoulin Stagiaire, Elia Flatry
<b>Structures invitées</b>	<b>Participants</b>
Banques alimentaires	BA 59 : Jacques Devaux, président BA et Pierre Willfert, directeur BA BA 80 : Christian Becuwe, président BA et représentant régional des BA Hauts-de-France (représente pour cette réunion les BA 02, 60, 62 et 80)
Restos du cœur	RC 59 : Thierry Sarrazin, métropole lilloise RC 80. Marie <i>Nouallier</i> présidente RC 80 et représentante RC côte d'opale.
Croix rouge française	CRF02 : Brigitte Gosse, secrétaire territoriale CRF 59 : Patrick Marcy
Secours populaire français	SPF 02 : Alain Moreau, secrétaire fédéral SPF 59 : Jean-Louis Callens, secrétaire général et responsable des HDF SPF62 : Serge Decaillon secrétaire général et Dominique Thorez SPF 80 : Joel Barbier, SG
Secours catholique	SC 59 : Catherine Hage, référente départementale pour le sud du département du Nord (Douai, Avesnes, Cambrai, Valenciennes) et Xavier Villette, représentant départemental pour le nord du département (Dunkerque et Lille). SC Oise : Pascal Fouque, vice-président
ANDES	Valérie Gheeraert, animatrice réseau Nord - Pas-de-Calais Alexane ROMBOUITS DIAS, animatrice réseau ANDES Picardie, Alsace-Lorraine et Champagne.
UDCCAS	UDCCAS59 : Pauline Durieu UDCCAS62 : Annie Adancourt, Présidente
URIOPSS	Marine Lemoine